



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Vendredi 12 juillet 2019

Monsieur l'Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, à la Restauration scolaire et aux Activités périscolaires,

Le 12 juin dernier, à l'occasion de la Commission des menus, nous nous sommes entretenus sur la problématique de stationnement au groupe scolaire " Les Baumettes Maternelle 1".

Pour rappel, à la construction de cette école maternelle en 1997, 12 places de parking étaient attribuées aux personnels municipaux.

Force est de constater qu'au fil des années, les instituteurs et les groupes scolaires se sont réservés d'autorité ces emplacements.

Aussi, depuis fin 2017, nous nous évertuons à trouver une solution à cette problématique récurrente.

Dans une note d'information du Chef du service de l'Éducation, datée du 6 janvier 2019, il est mentionné que 7 places de parking, sur les 12 disponibles, sont affectées aux agents municipaux et réparties par groupes scolaires.

Malgré cette note et la mise en place de panneaux indiquant que ces emplacements étaient réservés, les personnels municipaux ne peuvent toujours pas utiliser celles-ci. À la suite de récriminations d'une des directions de l'école, ils se sont même vu signifier l'interdiction d'y stationner.

Aussi, alors même que Monsieur le Maire exprime sa volonté de garantir et maintenir le bien-être des agents, nous demandons à ce que la note du Chef de service de l'Éducation soit appliquée et respectée, et que les agents, quel que soit leur groupe scolaire, puissent bénéficier des places mises à leur disposition.

Nous tenons, par ailleurs, à souligner que cette situation n'est pas unique et que nous maintenons l'idée de la nécessité, a minima, d'un tarif résident pour les agents de la collectivité.

Veillez agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, à la Restauration scolaire et aux Activités périscolaires, l'expression de nos salutations distinguées.

P/o Le Syndicat CGT NMCA
La responsable du collectif
éducation- restauration
Sabine LEQUIEN

